

Principes généraux pour l'étude de la langue

L'élève qui arrive au cycle 2 a déjà développé des compétences langagières (parfois en utilisant une autre langue que la langue française). L'étude de la langue, tout au long de la scolarité obligatoire, doit lui permettre d'approfondir sa réflexion sur le fonctionnement de la langue française et d'acquérir des savoirs lexicaux et grammaticaux. Les compétences langagières sollicitées quotidiennement, tant à l'écrit qu'à l'oral, s'enrichissent de ce travail réflexif sur la langue.

Le cycle des apprentissages fondamentaux et le cycle de consolidation proposent une approche progressive de l'étude de la langue en menant en parallèle :

- **la compréhension du principe alphabétique** en lien avec la lecture et l'écriture.
L'apprentissage du code phonographique, qui va des phonèmes vers les graphèmes et réciproquement, est conduit conjointement avec celui de l'orthographe lexicale, qui sollicite aussi la mémoire et contribue à la constitution d'un bagage lexical, porteur de connaissances sur le monde ;
- **l'apprentissage de l'orthographe grammaticale**. Il met en jeu des connaissances sur les relations existant entre les mots et sur les notions grammaticales. La mise en évidence de ces relations contribue à la compréhension en lecture tandis que l'écriture demande de mobiliser les connaissances en cours d'acquisition pour prendre en compte les normes orthographiques.

L'acquisition de l'orthographe (lexicale et grammaticale) se fonde sur **la compréhension et la mémorisation des régularités** et prend appui sur **une comparaison entre l'oral et l'écrit** afin de repérer et d'utiliser tous les éléments qui ne s'entendent pas mais qu'il faut écrire. En situation d'écriture, il s'agit ainsi de centrer l'apprentissage sur les variations qui affectent les classes variables en s'appuyant d'abord sur ce qui s'entend pour ensuite pouvoir gérer les marques silencieuses (variation des marques de nombre, de genre, de mode/temps et de personne).

L'étude de la langue joue un rôle déterminant pour amener les élèves à considérer la langue comme objet d'étude et non plus seulement comme moyen de communication. Cette capacité est essentielle et elle doit être construite progressivement au cours des cycles 2 et 3.

Au cycle 2, elle est mobilisée dans tous les apprentissages visant le passage de la forme orale à la forme écrite de la langue : développement de la conscience phonologique, acquisition du principe alphabétique, automatisation des correspondances phonème/graphème et graphème/phonème. Pour les élèves les plus éloignés des codes et usages scolaires, l'étude de la langue menée de façon structurée dès le début du CP facilite l'entrée dans la lecture et dans l'écriture.

L'étude de la langue française fait appel à la fois à la mémorisation et au raisonnement. Les élèves doivent apprendre conjointement :

- à **mémoriser** des faits de langue stables (séries de mots présentant une analogie morphologique, marques verbales régulières, redondance des marques de nombre dans le groupe nominal, etc.) ;
- à **raisonner** pour gérer des variations en utilisant systématiquement la comparaison, le remplacement ou d'autres manipulations syntaxiques ou pour induire des analogies (*c'est comme...*) ;
- à **utiliser** des outils de références qu'ils ont construits ou des outils usuels (imagiers, répertoires, dictionnaires, mémos de conjugaison, etc.).

Organisation des apprentissages et activités

L'apprentissage de la langue se construit en articulant **des temps d'activités intégrées** aux activités d'oral, de lecture et d'écriture et **des activités spécifiques** pour réfléchir sur le fonctionnement de la langue, structurer, vérifier et consolider les connaissances travaillées. **Le travail à partir de corpus constitués** en fonction du point de langue étudié tient une place importante dans ces activités.

Un faisceau d'activités est à coordonner chaque semaine ; elles peuvent être catégorisées selon le but visé :

- Pour chercher, manipuler, comparer, observer des éléments et comprendre un fonctionnement par l'analogie, il faut valoriser **des activités de recherche** basées sur le classement et le tri (de graphies, de formes verbales, de mots, de groupes de mots, etc.) avec justification de la part des élèves. Il est crucial de bien sélectionner et étoffer les éléments linguistiques en fonction du fait de langue à observer, pour permettre de dégager une règle de fonctionnement construite sur les régularités.
- Pour s'entraîner et automatiser, il faut mettre en place **des activités collectives courtes et régulières de réinvestissement** des règles de fonctionnement (par exemple écrire sous la dictée et analyser les graphies proposées, erronées ou non, et argumenter pour proposer des solutions alternatives plausibles).
- Pour consolider les connaissances de chacun, il peut être pertinent de proposer **des situations de structuration** en regroupant, en groupes restreints, les élèves ayant les mêmes besoins.

Ces activités permettent d'observer, de réfléchir, d'automatiser et d'appliquer des règles de fonctionnement basées sur les régularités. Ces apprentissages orthographiques, lexicaux et syntaxiques doivent être également intégrés à la lecture et surtout à l'écriture autonome des élèves. Donner sa place au **raisonnement** en toute occasion est primordial pour permettre et faciliter la mémorisation de normes stables, qui est incontournable. De plus, travailler la capacité d'analyser ses propres productions écrites pour pouvoir y repérer les erreurs doit faire partie intégrante de l'apprentissage de la langue en contexte dès le début du cycle des apprentissages fondamentaux. Pour cela, l'enseignant doit apprendre aux élèves quotidiennement à faire preuve d'une vigilance orthographique. Par ailleurs, les élèves doivent pouvoir proposer des solutions alternatives plausibles et justifier leurs choix en utilisant le métalangage grammatical fourni dans la terminologie des programmes.

Retrouvez Éduscol sur



Le principe essentiel poursuivi au cycle des apprentissages fondamentaux et au cycle de consolidation est de mettre en relation les connaissances acquises lors des séances d'étude de la langue et de les mobiliser à bon escient à l'oral, en lecture et en écriture.

Terminologie utilisée

[BOEN, 2015, cycle de consolidation]

Nom / verbe / déterminant (article indéfini, défini, partitif – déterminant possessif, démonstratif) / adjectif / pronom / groupe nominal.

Verbe de la phrase / sujet du verbe / complément du verbe (complète le verbe et appartient au groupe verbal) / complément de phrase (complète la phrase) / complément du nom (complète le nom).

Sujet de la phrase – prédicat de la phrase.

Verbe : radical – marque du temps – marque de personne / mode indicatif (temps simples : présent, imparfait, passé simple, futur) / mode conditionnel / mode impératif.

Phrase simple / phrase complexe.

Retrouvez Éduscol sur

